



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du Canton de Montdidier

RAPPORT D'ACTIVITES 2009



AVANT PROPOS



Le présent rapport d'activités de la Communauté de Communes du Canton de Montdidier est établi pour l'année 2009, en application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal de chaque commune membre de la communauté, au cours d'une séance publique où les délégués de la commune au conseil de la communauté sont entendus.

Le Président de la Communauté de Communes peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre, à sa demande ou à la demande du conseil municipal.

Les délégués de la commune au conseil communautaire doivent rendre compte au moins deux fois par an de l'activité de la communauté au conseil municipal.



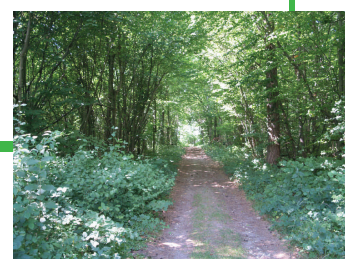
2
0
0
9



SOMMAIRE

• Avant propos.....	2
• Sommaire.....	3
• Edito.....	4
• Carte d'identité.....	5
• Institution.....	6 à 7
• Compétences.....	8
• Réalisations 2009 :	
+ Aménagement de l'espace et développement économique	9 à 11
+ Assainissement et voirie	12 à 15
+ Environnement	16 à 20
+ Activités socio-culturelles et sportives	21 à 23
+ Logement-cadre de vie	24 à 25
+ Activités sociales et insertion	26 à 28
+ Autres activités statutaires	29 à 31
• Moyens financiers.....	32 à 33
• Compte administratif.....	34
• Moyens humains et techniques.....	35

2
0
0
9



LE MOT DU PRESIDENT



Cher Collègue,

Chaque année désormais, le rapport d'activités retrace les actions communautaires mises en œuvre au cours de l'année écoulée.

Notre établissement public de coopération intercommunale a pour mission d'assurer un certain nombre de services au sein de ses compétences. Il a le souci d'en améliorer la qualité en mutualisant les moyens dans un développement nécessaire pour l'attractivité de notre territoire.

Dans le contexte économique actuel difficile, nous nous efforçons de garder le même objectif qui est d'assurer des services de proximité performants en restant dans nos capacités budgétaires.

Je tiens à remercier les élus, tout comme le personnel communautaire, pour leur engagement quotidien dans la concrétisation du projet de la communauté de communes.

Je vous invite donc à découvrir les actions et missions de notre E.P.C.I. avec les membres de votre conseil municipal.

Jean Pierre GERARD
Président
de la Communauté de Communes
du Canton de Montdidier



LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes du Canton de Montdidier est née le 1er janvier 2001. Elle regroupe 12 347 habitants répartis dans les 34 communes membres dont la ville centre est Montdidier. Son territoire rural est de 214 km², il compte environ 4 700 foyers.

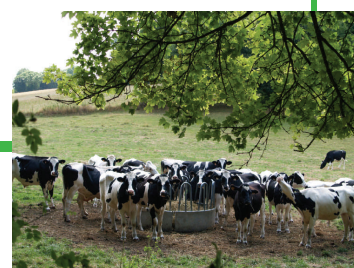
Communes

ANDECHY
ASSAINVILLERS
AYENCOURT le MONCHEL
BECQUIGNY
BOUILLANCOURT
BOUSSICOURT
BUS la MESIERE
CANTIGNY
LE CARDONNOIS
COURTEMANCHE
DAVENESCOURT
ERCHES
ETELFAY
FAVEROLLES
FESCAMP
FIGNIERES
FONTAINE sous MONTDIDIER
GRATIBUS
GRIVILLERS
GUERBIGNY
HARGICOURT
LABOISSIERE en SANTERRE
LIGNIERES les ROYE
MALPART
MARESMONTIERS
MARQUIVILLERS
MESNIL ST GEORGES
MONTDIDIER
PIENNES ONVILLERS
REMAUGIES
ROLLOT
RUBESCOURT
VILLERS TOURNELLE
WARSY

Maires

Régis ALLUARD
Xavier DEJAIFFE
Jean-Pierre GERARD
Denis SOUFFLET
Daniel POUCHAIN
Michel MAILLARD
Jean-Marie CRESPEL
Benoît DE WEIRDY
Gérard GUYON
Émile FOIREST
Jean-Claude PRADEILHES
Xavier BALZOT
Denis WARME
Jean-Michel HOF
Pascal LEFEVRE
Patrick GELLYNCK
Dominique FIEVEZ
Gérard BRIATTE
Rémy TASSART
Michel OBERT
James CLABAULT
Xavier RIBAUCCOURT
Gilbert LEJUSTE
Claude BARTHE
Jacques DESCAMPS
Jérôme LE REVEREND
Christophe BLONDE
Catherine QUIGNON LE TYRANT
Dominique FRANCOIS
Christian DOUCHET
Michel CHOISY
Chantal DESPREZ
Jean Marc GHEERAERT
Christophe DUMONT

2
0
0
9



PRESENTATION INSTITUTIONNELLE

Le 9 avril 2008. Monsieur Jean Pierre GERARD a été réélu à la présidence de l'E.P.C.I..

Le Conseil Communautaire

Organe délibérant de la Communauté de Communes, le conseil communautaire décide de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire sur le territoire. Il est composé de 48 délégués titulaires et autant de suppléants. La représentation de chaque commune est définie statutairement.

Le Bureau Communautaire

Composé de 5 Vice Présidents et 12 membres, il fait des propositions au conseil communautaire. Il est compétent, par délégation du Conseil Communautaire, pour délibérer conformément aux dispositions du C.G.C.T.

Le Président

Élu par le Conseil Communautaire pour la durée du mandat des conseillers (6 ans), il est l'exécutif de la structure. Il préside le Conseil, le Bureau.

Les Commissions

La Communauté de Communes dispose de 6 commissions :

- politique du logement et cadre de vie,
- activités sociales et insertion,
- protection et mise en valeur de l'environnement,
- assainissement et voirie,
- aménagement de l'espace et développement économique,
- activités socio culturelles et sportives.

Chaque commission est présidée par le Vice Président en charge de la compétence.

2
0
0
9



PRESENTATION INSTITUTIONNELLE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

TITULAIRES

ANDECHY
Régis ALLUARD
ASSAINVILLERS
Thierry BOULON
AYENCOURT le MONCHEL
Jean-Pierre GERARD
BECQUIGNY
Denis SOUFFLET
BOUILLANCOURT
Daniel POUCHAIN
BOUSSICOURT
Michel MAILLARD
BUS la MESIERE
Jean Marie CRESPEL
CANTIGNY
Benoît DE WEIRD
LE CARDONNOIS
Gérard GUYON
COURTEMANCHE
Emile FOIREST
DAVENESCOURT
Jean-Claude PRADEILHES
ERCHES
Xavier BALZOT
ETELFAY
Denis WARME
FAVEROLLES
Jean-Michel HOF
FESCAMPS
Pascal LEFEVRE
FIGNIERES
Patrick GELLYNCK
FONTAINE sous MONTDIDIER
Dominique FIEVEZ
GRATIBUS
Gérard BRIATTE
GRIVILLERS
Rémy TASSART
GUERBIGNY
Alain SOUFFLET
HARGICOURT
James CLABAULT
LABOISSIERE
Emmanuel YZEBE
LIGNIERES les ROYE
Gilbert LEJUSTE
MALPART
Claude BARTHE
MARESMONTIERS
Jacques DESCAMPS
MARQUIVILLERS
Jérôme LE REVEREND
MESNIL ST GEORGES
Christophe BLONDE
MONTDIDIER
Catherine QUIGNON LE TYRANT
Christophe HERTOUC
Patricia FOURNIER
Chantal HEBERT
Jean MARIE
Christian WYTTYNCK
Josiane BAILLY
Philippe BAUTE
Christophe TRIPLET
Murielle FEE
David MINARD
Bernadette PECHON
Jacqueline RICQUER
Wilfried LARCHER
PIENNES ONVILLERS
Dominique FRANÇOIS
REMAUGIES
Bernadette COFFIN
ROLLOT
Michel CHOISY
Serge PARMENTIER
RUBESCOURT
Denis MERCIER
VILLERS TOURNELLE
Jean-Marc GHEERAERT
WARSY
Christophe DUMONT

SUPPLEANTS

Philippe DEUDON
Sabine BOISSEAU
Philippe LEU
Philippe D'HULST
Sylvain PILLON
Philippe DELARUELLE
Jérémy CRESPEL
Jean Marc GOUBET
Jean-Luc GUYON
Audrey MOULART
Nicolas MARTIN
Jocelyne GRATTENOIX
François VANLEDE
Jean Claude LAVENDER
Jacques GAMBLON
Daniel FILIPPA
Jocelyne HIEZ
Daniel DEHASPE
Louisette BARTETZKO
Danièle BARON
Jean Claude CHATELAIN
Xavier RIBAUCCOURT
Vincent BOISSEAU
Jean Pierre CLAIN
Dominique DE WILDE
Jean François MAINGUEUX
Didier FORBRAS
Soïzick MOLINIER
Olivier DEPARIS
Jean HEINTZ
Francis CANICIO
Marie Pierre MERCIER
Michelle DOBEL
Alexandre PREDINAS
Jean-Louis DEMOLLIENS
Bertrand GARRET
Paul BALNY
Dany YZEBART
Janick PATTE
Vincent SAMMIEZ
Micheline ROGER
Claude DUBERSEUIL
Christian DOUCHET
Patrice MORGE
Christine HERMIER
Benoît RIGAULT
Richard MEERSCHMANN
Frédéric RAGOO

2
0
0
9



LES COMPETENCES

Compétences obligatoires :

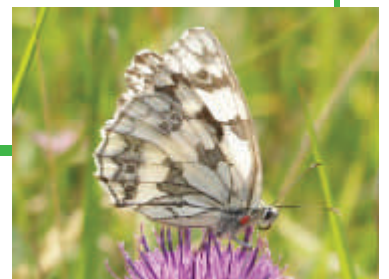
- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté ;
- aménagement de l'espace.

Compétence optionnelle :

- création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

Compétences facultatives :

- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs ;
- Participation à la réalisation d'actions spécifiques permettant des échanges culturels et sportifs intercommunaux ;
- Politique du logement et cadre de vie ;
- Aide sociale - Insertion professionnelle ;
- Petite enfance ;
- Transports scolaires ;
- Aménagement, entretien et gestion de l'immeuble loué à la gendarmerie ;
- Aménagement et entretien des unités psychopédagogiques de Gratibus et Andechy.



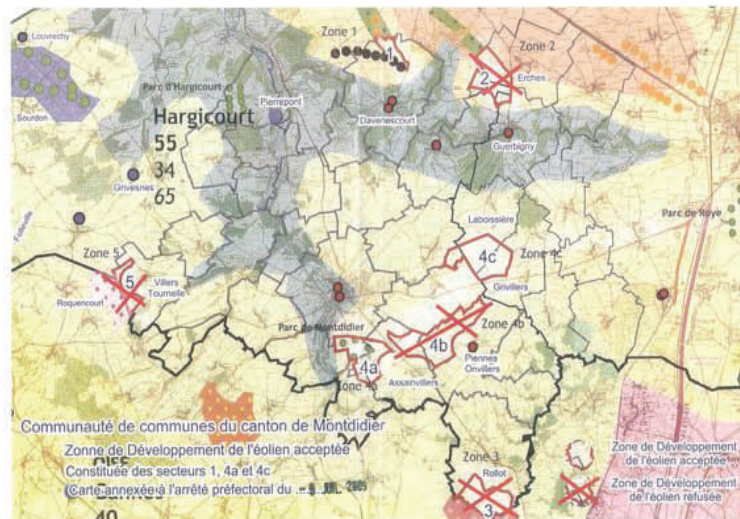
AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

ZONAGE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

- Le Préfet de la Région Picardie et de la Somme, par arrêté du 9 juillet 2009 a rendu sa décision suite à la présentation du projet de Z.D.E. de la communauté de communes.
- L'arrêté autorise les zones 1, 4a et 4c (Davenescourt, Montdidier, Assainvillers, Rubescourt, Laboissière en Santerre, Lignières et Etelfay) pour le développement de l'énergie éolienne. Les puissances minimales et maximales des installations seront de 1 et 42 mégawatts.
- 5 zones prévues dans le zonage de développement éolien n'ayant pas été validées, une demande de recours gracieux a été adressée à Monsieur le Préfet en date du 14.08.09.
- Le recours gracieux ayant été rejeté le 05.11.09, une procédure de recours contentieux a été engagée devant le tribunal administratif le 30.12.09.



AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

AIDE AUX TRES PETITES ENTREPRISES (T.P.E.)

- La communauté de communes verse une aide à l'investissement aux très petites entreprises.
- Cette aide accompagne l'aide versée par le Conseil Général de la Somme à hauteur de 20 % par dossier.
- Cette année, 6 entreprises ont bénéficié de ladite aide pour un montant de 5 181 € 30.

HAUT DEBIT

- Le Conseil Général de la Somme s'est engagé à couvrir d'ici 2011, les zones encore non desservies par l'A.D.S.L.



AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

OFFICE DU TOURISME

- Une subvention de 37 500 € a été versée à l'office du tourisme.
- Les élus communautaires siégeant au Conseil d'Administration de l'office du tourisme : J. Bailly, B. Péchon, D. François, C. Quignon, J. Marié, F. Canicio, J.C. Pradeilhes, X. Ribaucourt, D. Soufflet.

AERODROME DE FIGNIERES/COURTEMANCHE

- Les clubs des « Chiffons Volants » et « l'Aéroclub » de Montdidier sont locataires des installations de l'aérodrome intercommunal.
- Le loyer annuel versé par les deux associations s'élève à 1 485 €.
- Le club des « Chiffons Volants » a construit un hangar sur le site de l'aérodrome dont l'inauguration a été faite le 11.10.2009.



ASSAINISSEMENT—VOIRIE

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

BASSIN VERSANT D'ASSAINVILLERS

- Fin juin, après différentes réunions organisées par M. le Sous Préfet de Montdidier, le dossier « loi sur l'eau » a été déposé à la DISEMA par Sogeti, Maître d'oeuvre.
- La rédaction du D.C.E. en vue de la réalisation des travaux en 2010 peut démarrer.
- Un appel d'offres ouvert sera lancé début 2010 pour l'attribution du marché relatif aux travaux à réaliser.
- Les travaux devraient démarrer en septembre 2010.



ASSAINISSEMENT—VOIRIE

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

PROGRAMME DE VOIRIES ET ENDUITS SUPERFICIELS

- Le marché de réalisation des travaux de voiries et enduits superficiels 2009 a été attribué à l'entreprise Desgrippes pour un montant de 819 814 € 94 TTC.
- Les travaux ont été réalisés pour un montant de 815 888 € 92 TTC. Ils se sont terminés le 18.09.09 et le programme réceptionné le 01.10.2009.
- La maîtrise d'œuvre assurée par le cabinet B.P.R. s'est élevée à 20 150 € 21.
- Dans le cadre de ce programme, les communes d'Ayencourt, Becquigny, Boussicourt, Faverolles, Laboissière, Malpart, Montdidier et Villers Tournelle ont bénéficié de 44 324 € 86 de fonds de concours versés par l'E.P.C.I. sur leurs travaux de voiries communales.
- Le Conseil Général de la Somme a subventionné à hauteur de 26 805 € les travaux des voiries intercommunales.
- 248 560 € 14 de travaux ont été mis en œuvre sur les voiries intercommunales des communes de Courtemanche, Fescamps, Laboissière, Le Cardonnois, Malpart et Warsy.
- L'appel à projet a été lancé auprès des communes du territoire le 02.10.09 pour le programme de travaux 2010.



ASSAINISSEMENT—VOIRIE

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

L'ENTRETIEN

- L'hiver rigoureux du début de l'année 2009 a entraîné la formation de nombreux nids de poules sur les voiries intercommunales.
- Il a fallu procéder à la réparation de ces dégâts courant avril pour un montant de 32 489 € 43.
- Une deuxième campagne « nids de poules » est intervenue aussi en novembre pour 8 479 € 64.

LE FAUCHAGE

- Courant juin, comme chaque année, une opération fauchage a été lancée pour un montant de 7 699 € 68.



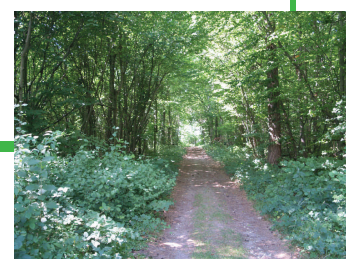
ASSAINISSEMENT—VOIRIE

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

LE S.P.A.N.C.

- Dans le cadre du plan pluriannuel concerté signé avec l'agence de l'eau, 20 dossiers de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif ont été établis par la SAUR pour le versement de la subvention aux particuliers.
- Les communes de Fescamps, Guerbigny, Laboissière, Piennes Onvillers et Rollot ont été contrôlées.
- Sur les 188 contrôles diagnostics réalisés en fin d'année :
 - + 16 % avaient un avis favorable,
 - + 19 % avaient un avis favorable avec réserve,
 - + 65 % avaient un avis défavorable.



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

LES ORDURES MENAGERES

- Le 16 janvier 2009, une réunion avec le personnel de collecte des ordures ménagères a eu lieu afin de lui donner des consignes plus strictes en ce qui concerne la collecte des déchets ménagers (ne pas collecter les déchets recyclables) et simultanément respecter leurs obligations professionnelles.
- Dispositions nécessaires du fait de l'augmentation considérable de la T.G.A.P. décidée par la loi de finance 2008. Cette taxe passera de 8 € 21/H.T. en 2008 à 40 €/H.T. en 2015. Elle s'applique sur chaque tonne enfouie.
- Une baisse significative des tonnages collectés en 2009 est intervenue :
- 248 T 73/2008 (soit : - 6.6 %/2008).
- Une prime pour récompenser les efforts du personnel de collecte a donc été décidée par les élus communautaires.
- Tonnage total 2009 : 3 629 T 16 soit 303 kg 21/an/habitant.
- Coût total 2009 : 512 162 € 77 soit 42 € 79/an/habitant.



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

LE TRI SELECTIF

- Suite à un sondage réalisé auprès des 34 communes en septembre 2008 en vue d'augmenter le nombre de points d'apport volontaire, 45 conteneurs supplémentaires ont été achetés.
- Le marché de collecte sélective a été revu avec Véolia Propreté. En effet, le centre de tri d'Amiens permettant de trier mécaniquement les déchets sur un seul flux (multi matériaux) au lieu de 2 (corps plats et corps creux), les administrés pourront désormais mélanger l'ensemble des emballages recyclages dans le même conteneur. Seul le verre conserve son conteneur. Cela a permis de diminuer les rotations.
- Une nouvelle signalétique a été apposée sur tous les conteneurs du territoire pour informer la population.
- 916 tonnes de recyclables collectés et traités en 2009 soit 77kg/hab.
- Un kilo de déchet recyclable collecté et traité a coûté 4 € 46/habitant.



R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

DECHETTERIE

- 3 277 tonnes de déchets ont été collectés soit 272 kg/an/habitant.
- Le coût de la gestion de la déchetterie communautaire s'est élevé à 326 170.49 € soit 27.08 €/an/hab.
- Fréquentation de la déchetterie en 2009 : 22 717 personnes.
- Les habitants d'Erches et Andechy peuvent déposer leurs déchets à la déchetterie de Roye puisqu'une convention a été passée avec le S.I.V.O.M. de Roye pour le permettre. La prestation en 2009 s'est élevée à 6 395.67 €.
- Des prestations supplémentaires ont été mises en place depuis juillet 2009 :
 - + le doublement du gardiennage du vendredi au dimanche étant donné la forte affluence.
 - + la réservation d'un espace au sein de la déchetterie afin que l'association « les Astelles » puisse y récupérer des produits pouvant être recyclés à la recyclerie.



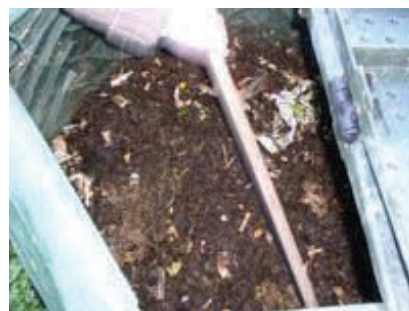
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

**R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S**

**2
0
0
9**

LE COMPOSTAGE

- 120 composteurs des 400 prévus au titre de la seconde opération compostage individuelle ont été distribués aux particuliers.
- L'installation de presque 800 composteurs sur le territoire a permis de limiter l'augmentation des déchets verts à la déchetterie.
- Elle contribue aussi à la baisse du volume des ordures ménagères collectées étant donné l'éviction des fermentescibles de la cuisine.



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

LA COMMUNICATION

- Des opérations de sensibilisation en milieu scolaire ont été menées au collège Parmentier, à l'école Sainte Thérèse et dans les classes du R.P.I. de Rollot-Piennes-Onvillers.
- Le stand de la communauté de communes lors de la foire agricole de Montdidier était dédié à la filière « déchets » et plus particulièrement au recyclage des piles.
- Début de l'opération « les relais du tri ». Des groupes de personnes volontaires (élus et administrés) dans chaque commune participent à une formation sur les déchets. Ils apprennent des techniques d'animation afin de mener à bien des évènements sur le tri dans leur commune. Les communes de Courtemanche, Andechy, Rollot et Rubescourt sont les premières communes volontaires pour participer à cette opération qui se déroulera sur 3 ans.



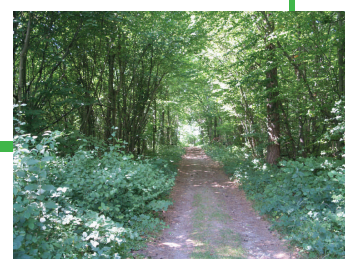
ACTIVITES SOCIO CULTURELLES ET SPORTIVES

PISCINE A. GOBIN

- De nouvelles activités ont vu le jour à la piscine : le jardin aquatique, créneau d'activité permettant de faire le lien entre l'activité bébé nageur et l'école de natation. Puis, l'aquaphobie, le water-polo et l'aquagym ados, le perfectionnement ados.
- Fêter son anniversaire à la piscine est devenu possible en octobre 2009. Depuis la mise en place de cette activité (le samedi de 14 h à 16 h) chaque samedi, un à deux anniversaires ont eu lieu pour la plus grande satisfaction du public qui demande la mise en place des anniversaires pour adultes.
- Pour compléter l'animation de l'établissement, 6 évènementiels ont été créés : mardi-gras, la porte ouverte, miss piscine, halloween, le Téléthon et le Noël du public et des bébés nageurs. Ces différentes manifestations ont remporté un franc succès.
- Le nombre d'entrées en 2009 : 39 823 soit 2 943 de plus qu'en 2008.

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9



ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES

OPERATION « PARTIQUE ET DECOUVERTE DES SPORTS »

- Cette opération née en 2006 a été reconduite en 2009 en partenariat avec la compagnie « Le Passe Muraille ». Le thème : « le canton s'raconte ».
- Les enfants collectent des éléments de l'histoire de leurs villages en interrogeant la population et plus particulièrement les personnes âgées. Ils mettent en scène ensuite ces histoires sous forme de jeu théâtral. Des ateliers d'arts plastiques et d'expression au travers de l'écriture sont aussi mis en place.
- Le vendredi, journée événementielle de chaque pôle, les enfants jouent devant les élus et leurs parents des petites pièces de théâtre retraçant les histoires entendues.
- Cette action a permis des moments intergénérationnels forts.
- Environ 120 enfants ont participé aux stages des 5 pôles pendant les petites vacances scolaires de février et Pâques 2009.



ACTIVITES SOCIO CULTURELLES ET SPORTIVES

ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE MONTDIDIER

- La Communauté de Communes participe financièrement chaque année à des opérations menées par le relais inter génération de la ville de Montdidier.
- En 2009 cela a concerné les opérations suivantes :
 - financement des transports pour des voyages à la patinoire d'Amiens, au parc de loisir de Bagatelle et Villers St Paul, au château de Compiègne, la découverte du Tréport, de Lille.
 - financement de deux journées d'initiation au théâtre par la compagnie « le passe muraille » pour les enfants fréquentant les centres de loisirs de la ville.
 - coût 2009 : 5 514 €

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9



LOGEMENT ET CADRE DE VIE

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

L'O.P.A.H.

- L'O.P.A.H. s'est terminée fin mars et le traitement des demandes et dossiers en cours en juin 2009.
- Cette opération a connu une nette amélioration de l'activité de dépôts et accords des dossiers de financement sur la dernière année.
- Ce regain d'activité a été engendré par : le renforcement du plan de communication, une augmentation des visites à la permanence, un retour des demandeurs de 1ère information du début de l'opération pour la concrétisation de leur projet.
- La communauté de communes a versé au titre de l'O.P.A.H. 2006-2009 un montant total d'aides de 26 036.44 €.



LOGEMENT ET CADRE DE VIE

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9

CONCOURS MAISONS FLEURIES

- 11 communes ont participé au concours « maisons fleuries ». Les lauréats désignés par les communes ont pu bénéficier d'un bon d'achat de 100 € financé par la Communauté de Communes. (Assainvillers, Bus la Mézière, Cantigny, Etefay, Faverolles, Gratibus, Laboissière en Santerre, Lignièrès les Roye, Mesnil St Georges, Montdidier, Rollot).

CONCOURS ILLUMINATIONS DE NOEL

- 15 communes ont participé au concours « illuminations de Noël ». Les lauréats désignés par les communes ont pu bénéficier d'un bon d'achat de 100 € financé par la Communauté de Communes (Assainvillers, Bus la Mézière, Cantigny, Etefay, Faverolles, Gratibus, Laboissière, Lignièrès, Mesnil St Georges, Montdidier, Rollot).



ACTIVITES SOCIALES ET INSERTION

AIDE À DOMICILE

- Le service aide à domicile gère 168 bénéficiaires (soit 19 % de plus qu'en 2008).
- 22 aides ménagères assurent la prestation de service auprès des personnes âgées
- 11 023 heures ont été effectuées.
- En ce qui concerne les retours d'hospitalisation, 68 dossiers ont été traités pour un total de 1 144 heures.

TELE ASSISTANCE

- 147 personnes du territoire sont équipées du dispositif de télé assistance. Le coût mensuel à charge de la personne âgée est de 13 € 52.

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9



Mesdames D. Leroy et J. Thébaut
assurent le secrétariat
du service aide à domicile



ACTIVITES SOCIALES ET INSERTION

INSERTION

- 16 postes sont ouverts sur le chantier d'insertion. 5 sont réservés aux jeunes de moins de 25 ans, les 11 autres sont accessibles aux personnes percevant le R.S.A.
- Le chantier a réalisé divers travaux d'entretien courant du patrimoine dans 13 communes du canton.
- Au premier semestre une formation « remise à niveau » a été dispensée au personnel du chantier afin de favoriser la réinsertion professionnelle.
- En 2009, le chantier d'insertion de la communauté de communes a été reconnu meilleur chantier d'insertion de Picardie avec un taux de sortie positive de 54 %.

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

2
0
0
9



ACTIVITES SOCIALES ET INSERTION

PETITE ENFANCE

- Le relais accueille les assistantes maternelles, les enfants et les parents. La diffusion de la législation, l'information sur la prestation des assistantes maternelles, leur professionnalisation est importante .
- 103 assistantes maternelles sont recensées sur le territoire communautaire, 51 habitent Montdidier.
- Le relais est ouvert 20 heures par semaine. 10 assistantes maternelles participent activement aux activités hebdomadaires. 10 du canton se déplacent à quelques animations pendant l'année. L'animatrice du relais est désormais Aurore ELOY.
- Des activités permanentes s'y déroulent (permanence accueil du public, accueil téléphonique, rendez vous sur demande).
- Pour impliquer parents et assistantes maternelles, les rapprocher autour d'un intérêt commun : l'enfant, des activités occasionnelles sont menées (spectacles, porte ouverte, défilé pour le mardi gras, Halloween...).
- Une sensibilisation à l'intérêt du relais assistantes maternelles est en cours afin de parvenir à une fréquentation plus importante des assistantes maternelles des communes rurales.



Aurore ELOY
Animatrice du
R.A.M.



AUTRES ACTIVITES STATUTAIRES

TRANSPORTS SCOLAIRES

- Organisateur secondaire des transports scolaires, la communauté de communes a assuré la distribution des 710 titres de transport aux élèves scolarisés de la maternelle au lycée.
- 11 accompagnatrices veillent au bon acheminement des élèves de maternelle vers les écoles ou leur domicile.
- 4 avertissements pour indiscipline ont été envoyés.

U.P.P.

- Les Unités Psycho Pédagogiques d'Andechy et Gratibus permettent la scolarisation de l'enfance en difficulté en milieu rural.
- Des travaux de remplacement de la chaudière et ballon d'eau chaude ont été effectués à Gratibus. Andechy a procédé au changement des radiateurs. Le montant total de ces travaux s'est élevé à 14 623.32 €.



AUTRES ACTIVITES STATUTAIRES**GENDARMERIE**

- Propriétaire des locaux de la caserne de gendarmerie de Montdidier, la Communauté de Communes, chaque année, effectue des travaux d'entretien ou de mise aux normes.
- En 2009, l'enseigne de la gendarmerie a été remplacée puisque détériorée suite à un acte de vandalisme. Le chantier d'insertion a procédé à la réfection du crépi du mur d'enceinte.

COLLEGE

- Une subvention de 5 336 € a été versée, comme chaque année, au collège Parmentier de Montdidier. Elle permet le financement de l'accès à la piscine des élèves de 6ème et la prise en charge du coût de la visite de découverte du collège pour les classes de CM2.



AUTRES ACTIVITES STATUTAIRES

R.P.I. DAVENESCOURT/GUERBIGNY

- La communauté de communes assure la gestion comptable du R.P.I. de Davenescourt/ Guerbigny.
- 2 salariées de la collectivité sont A.T.S.E.M. dans les écoles de Guerbigny et Davenescourt pour les maternelles. 4 autres employées assurent l'accompagnement des élèves dans les transports scolaires.

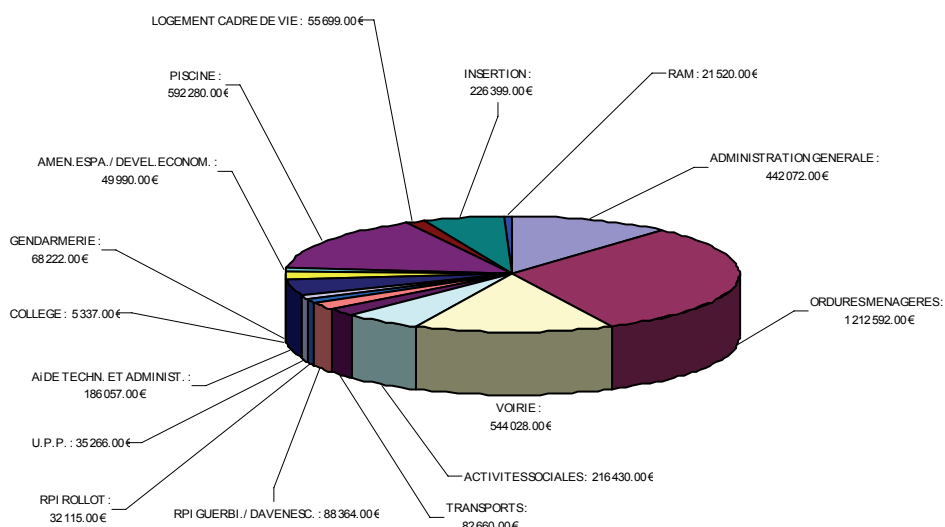
R.P.I. ROLLOT/PIENNES-ONVILLERS

- Seuls les deux postes d'A.T.S.E.M. figurent au budget communautaire.

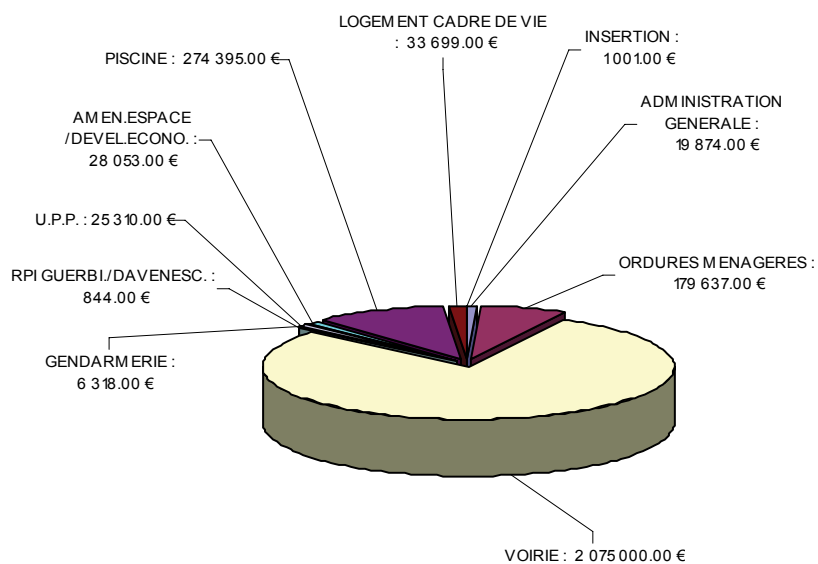


LES MOYENS FINANCIERS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



BUDGET D'INVESTISSEMENT

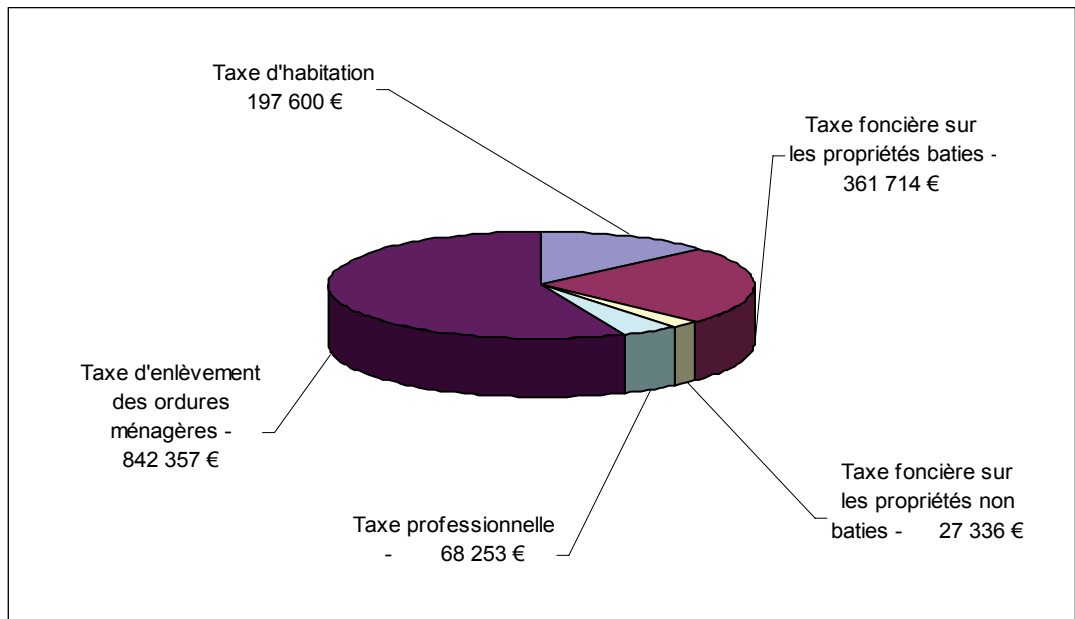


2
0
0
9

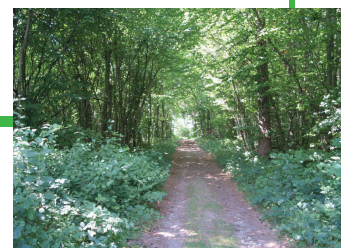


LES MOYENS FINANCIERS

LA FISCALITE



2
0
0
9



LES MOYENS FINANCIERS

LE COMPTE ADMINISTRATIF

FONCTIONNEMENT

- **Prévisions**
 - + Dépenses : 3 859 031 €
 - + Recettes : 3 859 031 €
- **Réalisations**
 - + Dépenses : 2 787 564 € 54
 - + Recettes : 3 774 841 € 16
- **Résultat**
 - + Excédent : 987 276 € 62

INVESTISSEMENT

- **Prévisions**
 - + Dépenses : 2 644 131 €
 - + Recettes : 2 644 131 €
- **Réalisations**
 - + Dépenses : 1 185 883 € 18
 - + Recettes : 1 198 636 € 17
- **Résultat**
 - + Excédent : 12 752 € 99

RESULTAT GLOBAL C.A. 2009

EXCEDENT : 1 000 029 € 61

2
0
0
9



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

MOYENS HUMAINS

- Les différents services de la communauté de communes emploient 117 agents.
- **STATUT**
 - + 16 agents titulaires à temps complet,
 - + 5 agents titulaires à temps non complet,
 - + 53 agents non titulaires,
 - + 33 agents en contrats aidés.
- **FILIERE**
 - + Administrative : 12
 - + Sociale : 45
 - + Technique : 51
 - + Sportive : 9
- **SEXE**
 - + Femme : 68 + Homme : 49.

MOYENS TECHNIQUES

- **PATRIMOINE FONCIER**
 - + Piscine intercommunale A. GOBIN,
 - + Caserne de gendarmerie,
 - + Déchetterie,
 - + Aérodrome de Fignières/Courtemanche,
 - + Siège de la Communauté de Communes.
- **MATERIEL ROULANT**
 - + Collecte des O.M. : 2 camions,
 - + Chantier d'insertion : 1 Peugeot expert,
1 Remorque.
- **MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE**
 - + Ordinateurs : 8
 - + Imprimantes : 6
 - + Photocopieur : 1
 - + Fax : 1
 - + Sonorisation : 2.

2
0
0
9





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du Canton de **Montdidier**

**RAPPORT D'ACTIVITES
DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU CANTON DE MONTDIDIER**

**Rédaction, conception,
Infographie et impression :**
Communauté de Communes
Du Canton de Montdidier

Photos :
René MARY

SEPTEMBRE 2010

